



Elections des représentants des salariés au COMITE des ADMINISTRATEURS d'EADS FRANCE

La CFDT présente la liste: " S'engager pour chacun, agir pour tous "

Les élections des représentants des salariés au comité des administrateurs d'EADS France auront lieu le 12 avril 2013 et éventuellement le 17 mai 2013, si un second tour s'avère nécessaire. Deux sièges sont à pourvoir, un siège est attribué au collège « Ingénieurs et Cadres », l'autre au collège « Autres salariés ». Le vote se déroulera par correspondance. Conformément à la loi, sont concernés par ces élections, les salariés de la société EADS France et de toutes ses filiales directes et indirectes dont le siège social est situé sur le territoire français.

Nos candidats (Titulaires et Remplaçants)



Romaric Redon (EADS France - Toulouse) Ingénieur 37 ans responsable d'une équipe de recherche présente sur 5 sites repartis entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne. J'ai rejoint le groupe EADS en 2001 au Centre Commun de Recherche. Depuis j'ai eu la chance de piloter et réaliser des études pour toutes les entités du groupe.

Annick Vabre (EADS ATR - Toulouse) - 55 ans, dans le groupe depuis 1980, responsable de la communication interne d'ATR depuis 2003. Consciente du rôle de cet organe dans la gouvernance du Groupe, je m'emploierai à porter et défendre nos valeurs tout en défendant les intérêts de tous les collègues.



Magali Missoum (Cassidian CyberSecurity - Toulouse), 37 ans, dans le groupe depuis 2007 chez Airbus, EADS France, Cassidian et enfin Cassidian CyberSecurity, au sein d'équipes internationales. Mes expériences m'ont permis d'avoir une vision globale de la diversité d'EADS et m'aideront à représenter au mieux les intérêts communs à l'ensemble des employés du groupe au sein du comité des administrateurs.

François Fournier (Cassidian - Elancourt). Technicien de 52 ans, dans le groupe depuis 1984, au service informatique depuis une vingtaine d'années, après avoir exercé différents métiers dans l'entreprise (électronique, intégration et développement logiciel).



Le rôle du Comité des administrateurs

- Le Comité des administrateurs est l'organe dirigeant d'"EADS France". Il est composé de représentants des actionnaires et de représentants des salariés.
- L'administrateur salarié siège au Comité des administrateurs de la société EADS France et a voix délibérative au même titre que Messieurs ENDERS ou LAHOUD.

Les parties prenantes de l'entreprise, ses propriétaires, ses dirigeants, ses salariés, mais aussi tous ceux concernés ou impactés par sa production, ont des intérêts souvent divergents à défendre. Les choix opérés par les dirigeants en matière de stratégie, de fonctionnement, d'investissements... ont des conséquences importantes sur la vie des salariés et l'avenir de l'entreprise.

Faire progresser la **Responsabilité Sociétale de l'Entreprise** (RSE) nécessite de faire évoluer la gouvernance de l'entreprise. Il faut donc repenser la place de toutes les composantes de l'entreprise dans les processus de **prise de décisions stratégiques** pour que ces décisions prennent en compte les intérêts de tous, notamment ceux des salariés, et respectent l'environnement.

Le Comité des administrateurs statue à la majorité des présents sur :

- ⇒ La détermination de la **politique générale**,
- ⇒ L'arrêté des **comptes annuels**,
- ⇒ L'approbation du **rapport de gestion du Président**,
- ⇒ L'approbation de projets de **fusions/acquisitions**.

Le Comité des administrateurs est donc une instance importante où les élus ont la responsabilité de défendre les intérêts de tous les salariés. Telle est **la vision de la CFDT** et tels sont les **enjeux de l'élection du 12 avril**.



« Bilan » de la dernière mandature 2007–2012 des représentants salariés (FO et CGC) au Comité des administrateurs

- ⇒ **Connaissez-vous les élus** qui nous représentent depuis 2007 ?
- ⇒ Avez-vous lu un seul **compte rendu** de leur activité depuis 2007 ?
- ⇒ Connaissez-vous les **prises de position** sur la stratégie de l'entreprise des 2 salariés censés nous représenter ?
- ⇒ Avez-vous lu une seule de leur **déclaration** au Comité des administrateurs ?
- ⇒ **Trouvez-vous cela normal ?**

Si les élus sont soumis à un devoir de confidentialité, il n'en demeure pas moins qu'ils ne sont pas condamnés à être **muets**.

Pour le mandat 2013 - 2020

LA CFDT AU COMITE DES ADMINISTRATEURS : UN PLUS POUR LES SALARIES

- La CFDT est porteuse de valeurs et de convictions. Pour elle, l'activité d'un groupe dans les technologies de pointe ne se limite pas à la seule gestion financière.
- Les restructurations et les alliances ne sont pas une finalité. Elles doivent être des supports au développement industriel du groupe et des atouts pour un positionnement favorable sur les marchés de demain.
- La croissance industrielle implique un dialogue entre les partenaires sociaux pour faire progresser le statut de tout le personnel.
- Les positions et les actions des représentants de la CFDT reposent sur la conviction que l'amélioration des conditions de vie et de travail est une composante à part entière du développement industriel.

Les candidats CFDT ne sont pas isolés, ils participent aux discussions internes et sont nourris par les réflexions issues de toutes les sections du périmètre.

Il est essentiel de faire connaître à nos dirigeants et à notre actionnaire vos attentes et opinions. Il est essentiel de peser dans cette instance pour **la défense du développement de nos sites français, l'emploi et le partage des profits**.

Les candidats **CFDT** s'engagent, en tant que **représentants de tous les salariés**, à **informer les salariés** tout au long de leur mandat. Il est temps de mettre fin à l'opacité...

**Donnez-nous l'occasion d'agir
Le 12 avril, Votez CFDT.**

Dès réception, renvoyez votre bulletin par la poste